



BULLETIN D'INFORMATION DE L'UNION RÉGIONALE EST CGTR

Le 3 octobre 2017

LE CHÔMAGE, UNE PLAIE QUI NE RÉGRESSE PAS ET QUE LE GOUVERNEMENT ENVENIME

En août, Pôle Emploi Réunion a recensé 1090 inscrits de plus en catégorie A par rapport à juillet (N.B. Les « catégories A » sont les personnes sans emploi tenues d'en rechercher un). Mais les autres catégories de chômeurs augmentent aussi. Ce sont les femmes et les plus de 50 ans les plus touchés.

La décision du gouvernement de diviser par deux son financement des emplois aidés en 2018 va se traduire par un retour forcé au chômage de dizaines de milliers de travailleurs dont les contrats ne seront pas reconduits. Cette décision affectera plus particulièrement les travailleurs les moins formés, ceux qui faisaient déjà partie des plus mal payés et abonnés aux emplois précaires. Une telle politique ne peut que déboucher sur une aggravation du chômage dès cette fin d'année. La CGTR appelle tous les travailleurs, les chômeurs, les jeunes à rejoindre le combat qu'elle a commencé à mener en manifestant les 12 et 21 septembre dernier, pour contrer les mauvais coups du gouvernement et du patronat.

LES RETRAITÉS AUSSI DANS L'ACTION CONTRE MACRON



Jeudi 28 septembre, à l'appel de 9 organisations syndicales de travailleurs dont la CGTR, une conférence s'est tenue au café le Roland Garros à Saint Denis pour dénoncer les attaques du gouvernement contre les retraités. En effet ces derniers seront fortement impactés dans leur pouvoir d'achat par la décision de Macron d'augmenter la CSG de 1,7 % au 1er janvier 2018. Non content de cela le président-banquier a aussi décidé de décaler l'augmentation des retraites de 0,8

% (après quatre années et demie de gel !), initialement prévue au 1er octobre 2018, au 1er janvier 2019.

Plusieurs camarades retraités de l'URE-Est de la CGTR étaient présents à cette conférence de presse et au rassemblement qui s'est tenu ensuite devant la préfecture en présence d'une cinquantaine de manifestants. Un de nos militants a déclaré que le gouvernement avait déclaré la guerre à tous les travailleurs, jeunes, moins jeunes et anciens, mais que le vrai problème était celui des salaires. Il a rappelé les deux principales revendications de notre syndicat concernant les actifs et les retraités : SMIC et retraite minima portées à 1800 € - retour à la retraite à 60 ans.

Le combat continue !

AH ÇA IRA, ÇA IRA, ÇA IRA...

Alors que le gouvernement taille sans complexe dans le pouvoir d'achat des travailleurs, il décide en même temps avec un cynisme sans limite d'extraire yachts, lingots et autres jets privés du champ d'application de l'impôt sur la fortune. À partir du 1er janvier 2018, seuls les propriétés immobilières des plus riches seront imposées. Tous les autres signes de richesse passeront à l'as !

De semaine en semaine, le duo Macron/Philippe se comporte de plus en plus comme l'aristocratie qui épuisait le petit peuple avant 1789. On sait comment cela s'est terminé !

Y A DE L'EAU DANS LE GAZ !

Depuis le 1er octobre, les prix des carburants ont augmenté de 2 centimes au litre et celui de la bouteille de gaz, qui avait été déjà rehaussé de 81 centimes au 1er septembre, a encore grimpé de 50 centimes...

C'est le quotidien des travailleurs qui s'en ressentira. En effet, il faudra puiser encore plus dans des porte-monnaie déjà peu garnis pour payer les déplacements pour aller au travail, faire ses courses, déposer les enfants à l'école. Le prix du gaz renchérra le prix des repas et de la douche.

Les capitalistes qui font du fric avec les carburants n'ont que faire de ces considérations, pas plus que l'État qui fait son beurre sur notre dos avec les taxes qu'il prélève sur lesdits produits.

Pour contrer cette dégradation du pouvoir d'achat des familles ouvrières, la CGTR défend la revendication de l'échelle mobile des salaires : quand les prix augmentent, les salaires, les retraites, les minima sociaux doivent augmenter d'autant !



TRAVAILLER POUR DES SALAIRES DE MISÈRE : ASSEZ !

En France, et donc dans les DOM, près de 9 millions de personnes vivent en-dessous du seuil de pauvreté qui s'établit pour une personne seule à 1008 € par mois.

La pression qu'exercent les patrons sur les salaires font que ceux-ci ne suivent plus depuis longtemps la hausse continue du coût de la vie.

Ainsi tous les travailleurs payés au SMIC et à temps plein disposent d'un salaire de 1153 € net qui se rapproche de plus en plus du seuil de pauvreté.

Ceux et celles qui sont à temps partiel tombent en-dessous du seuil de pauvreté... tout en travaillant !

C'est pourquoi la CGT et la CGTR revendiquent aujourd'hui un SMIC à 1800 € tout à fait justifié au regard des besoins élémentaires, non satisfaits, des salariés et de leurs familles.